

## Plan d'action 2016-2017 à 2018-2019 APETUL



### Objectifs généraux

- Améliorer les conditions de vie et d'études des parents-étudiants
- Assurer la pérennité de l'association
- Franchir une nouvelle étape de développement
- Augmenter le rapport de force et la crédibilité de l'association auprès des instances de pouvoir concernées
- Obtenir à moyen terme des gains significatifs dans la lutte contre les discriminations vécues par les parents-étudiants

### Tableau : Description des éléments du plan d'action

Note : Notre vision est circulaire et dynamique. Il est difficile de traiter séparément les objectifs tant ceux-ci sont interreliés les uns aux autres. Conséquemment, le travail sur un objectif tend à avoir pour effet de renforcer le suivant. C'est ce mouvement d'effet boule de neige de notre mouvement social que nous avons tenté de transposer ici sous la forme d'un plan d'action.

Objectifs spécifiques	Moyens/Actions	Effets visés (quantitatif et qualitatif)	Par qui/avec qui	Calendrier
Optimiser l'utilisation de notre local.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanence;</li> <li>- Activités des membres;</li> <li>- Activités du CA;</li> <li>- Utilisation personnelle des membres en dehors des heures d'ouverture;</li> <li>- Ouverture à temps partiel durant les étés, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre visible les parents-étudiants;</li> <li>- Justifier la pertinence de notre local sur le campus (auprès de la CADEUL qui nous prête le local et devant la concurrence très importante d'autres groupes pour obtenir un local sur le campus);</li> <li>- Asseoir la présence de notre association sur le campus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La personne au poste de permanence;</li> <li>Les membres du CA;</li> <li>Les parents-étudiants participants et/ou mobilisés;</li> <li>La chargée de projet pour la recherche de financement;</li> <li>La personne employée avec Emploi d'été Canada;</li> <li>avec la CADEUL propriétaire du local.</li> </ul>	Dès l'automne 2016.

Objectifs spécifiques	Moyens/Actions	Effets visés (quantitatif et qualitatif)	Par qui/avec qui	Calendrier
Dynamiser l'association.	<p>Permanence au local de l'APETUL 4 jours par semaine durant les sessions d'automne et d'hiver (32 semaines).</p> <p>Début de la permanence dès la rentrée universitaire 2016-2017.</p> <p>Horaire à temps partiel les étés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de la participation des parents-étudiants (atteindre annuellement une centaine de parents-étudiants plutôt que quelques dizaines);</li> <li>- Augmentation de l'offre et de la fréquence des activités (1 à 2 activités hebdomadaires plutôt qu'une activité mensuelle comme c'est le cas actuellement);</li> <li>- <i>Momentum</i> de participation et de visibilité à la rentrée universitaire;</li> <li>- Augmentation du nombre de membres;</li> <li>- Augmentation de la visibilité des parents-étudiants;</li> <li>- Augmentation de la mobilisation des parents-étudiants.</li> </ul>	<p>La personne au poste de permanence (la personne choisit doit avoir de l'expérience dans les organismes communautaires famille) en collaboration avec le CA;</p> <p>La personne employée durant l'été avec Emploi d'été Canada (mandat moitié au service des parents-étudiants, moitié recherche de financements et de partenariats); en collaboration avec nos partenaires sur le campus et dans les organismes communautaires; avec les parents-étudiants membres de l'APETUL.</p>	Dès septembre 2016
Donner une structure à l'association / s'institutionnaliser pour mieux lutter	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adopter un plan d'action détaillé et réaliste;</li> <li>- Engager au moins deux personnes rémunérées pour assurer le fonctionnement de base de l'association :</li> <li>1) permanent-e à temps plein (animation d'activités pour les parents-étudiants, écoute et références, tâches administratives courantes);</li> <li>2) chargé-e de projet pour la recherche de financement à temps partiel (minimum 192 h par année universitaire la première année – équivaut à 6 h par semaine pour 32 semaines; 480 h les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la pérennité de l'association;</li> <li>- Asseoir la présence, la visibilité de l'association;</li> <li>- Augmenter le rapport de force avec l'université;</li> <li>- Assurer la stabilité des services aux membres;</li> <li>- Assurer le dynamisme de l'association et la participation des parents-étudiants;</li> <li>- Stimuler la mobilisation des parents-étudiants;</li> <li>- Assurer la recherche de financements récurrents;</li> <li>- Libérer le CA des tâches de fonctionnement de base;</li> <li>- Travailler activement sur les</li> </ul>	<p>Les membres du CA de l'APETUL pour la planification des étapes, l'embauche et la supervision de personnel ainsi que le travail de collaboration;</p> <p>Les parents-étudiants mobilisés; avec les employées (personne permanente et chargée de projet pour la recherche de financement [actuellement Annie-Pierre Bélanger]); avec la Fondation Béati (financement réparti sur 2 ans, de septembre 2016 à avril 2018); avec nos organismes et associations partenaires.</p>	<p>Débuter à l'automne dernier jusqu'en avril 2018.</p> <p>Projet pilote débuté à l'hiver 2016 (embauche d'une permanente du 29 février 2016 au 29 avril – contrat de 9 semaines à 28 h par semaine sur 4 jours).</p>

Objectifs spécifiques	Moyens/Actions	Effets visés (quantitatif et qualitatif)	Par qui/avec qui	Calendrier
	suivantes avec un mandat élargi d'assurer les démarches administratives concernant les grands dossiers en plus de la recherche de financement – équivaut à 15 h par sem.); - Recherche de financements récurrents; - Tissage de partenariats.	grands dossiers de l'association; - Obtenir des gains à moyen terme.		
Répondre de manière satisfaisante aux demandes des parents-étudiants / répondre aux besoins immédiats de nos membres (briser l'isolement, créer un réseau d'entraide, connaître les ressources spécifiques pour les parents-étudiants sur le campus ou ailleurs, aide alimentaire, recherche de garderie, démarches d'immigration, recherche de logement et autres besoins de base, litige avec un-e professeur-e ou un-e directeur/directrice, etc.).	Offrir des services pour les parents-étudiants : - activités hebdomadaires; - service d'écoute et de références; - assistance personnalisée dans les démarches de lutte contre les discriminations; - Permanence 4 jours par semaine pour les sessions d'automne et d'hiver (les plus achalandées); - Permanence à temps partiel durant les étés.	- 1 à 2 activités par semaines; - 4 à 6 participantes et participants par activité (excluant les enfants des membres – la taille du local de l'association porte à 10 personnes le nombre maximal que peut contenir le local, les activités touchant plus de participants peuvent avoir lieu ponctuellement dans d'autres locaux accessibles gratuitement ou loués selon les besoins et les finances disponibles); - 1 à 2 membres écoutés et/ou informés et/ou référés chaque semaine; - 1 à 2 membres accompagnés dans ses démarches chaque semaine - augmentation du sentiments d'appartenance des parents-étudiants - création de réseaux d'entraide et de solidarité	La personne au poste de permanence (28 h sur 4 jours / semaine, 32 semaines / année) en collaboration et sous la supervision du CA; avec les parents-étudiants membres de l'APETUL; La personne employée durant l'été (30 H X 10 sem.) avec Emploi d'été Canada (la moitié de son mandat est attribuée directement aux membres).	Septembre à avril de chaque année scolaire (16 semaines à la session d'automne; 16 semaines à la session d'hiver – 28 heures par semaine sur 4 jours);  Prolongement du service au cours de l'été 2017 et 2018 à raison de 15 h par semaine avec la subvention salariale d'Emploi d'été Canada.
Augmenter le sentiment d'appartenance des parents-	- Permanence au local de l'APETUL;	- Conscientisation des parents-étudiants sur le fait que les	La personne au poste de permanence (la personne choisit	Dès l'automne 2016 Formation d'au moins

Objectifs spécifiques	Moyens/Actions	Effets visés (quantitatif et qualitatif)	Par qui/avec qui	Calendrier
étudiants / Créer un réseau d'entraide et de solidarité pour les parents-étudiants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquence et pertinence des activités;</li> <li>- Choix d'activités susceptibles de faire émerger des solidarités (atelier-discussion sur des enjeux touchant les parents-étudiants par exemple);</li> <li>- Dynamisme de l'association.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>difficultés individuelles rencontrées sont d'ordre collectives;</li> <li>- Augmentation de la mobilisation des parents-étudiants sur les enjeux qui les touchent;</li> <li>- Formation de comités de travail sur les dossiers de fond de l'association (reconnaissance du statut « réputé temps plein » pour les parents-étudiants à temps partiel sous certaines conditions; politique familiale, etc.);</li> <li>- Mise en place d'activités d'autofinancement.</li> </ul>	<p>doit avoir une bonne connaissance des parents-étudiants et des enjeux qui les touchent);</p> <p>Les membres du CA;</p> <p>Les parents-étudiants membres de l'APETUL.</p>	<p>un comité de travail à la session d'hiver 2017</p>
Conscientiser et mobiliser les parents-étudiants dans la lutte contre les discriminations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités sur les discriminations vécues par les parents-étudiants (partage de témoignages, ateliers d'information, conférence, atelier-discussion);</li> <li>- Formation de comités de travail sur les dossiers de fond et démarches en ce sens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la crédibilité de l'association dans la représentation des parents-étudiants;</li> <li>- Augmenter le rapport de force de l'APETUL auprès des interlocuteurs concernés (université, gouvernement provincial) par les enjeux touchant les parents-étudiants.</li> </ul>	<p>La personne au poste de permanence (la personne choisit doit avoir de l'expérience dans les milieux associatifs et/ou militants);</p> <p>Les membres du CA par leur implication dans les activités et dans les démarches des grands dossiers;</p> <p>Les parents-étudiants membres de l'APETUL.</p>	<p>De septembre 2016 à avril 2018</p> <p>Formation d'au moins un comité de travail dès l'hiver 2017.</p>
Augmenter la visibilité des parents-étudiants et de leurs enjeux à la communauté universitaire (population étudiante générale, personnel de l'université, associations étudiantes, instances décisionnelles de l'Université Laval).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter le nombre de membres de l'APETUL (recrutement);</li> <li>- Permanence au local de l'APETUL et dynamisme de l'association;</li> <li>- Augmenter la présence des parents-étudiants aux activités;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atteindre une représentation de 10% du minimum estimé de parents-étudiants (600 membres parents-étudiants);</li> <li>- 4 à 6 parents-étudiants par activités (excluant les enfants);</li> <li>- « Dérangement » de la communauté universitaire par la présence d'enfants dans le pavillon</li> </ul>	<p>Les parents-étudiants et leurs enfants;</p> <p>Les membres de la communauté universitaire (population étudiante générale, personnel de l'université, associations étudiantes, instances décisionnelles de l'Université Laval) avec qui nous tissons des</p>	<p>2 ans après le début du projet, soit septembre 2018 (après la subvention de Béati).</p>

Objectifs spécifiques	Moyens/Actions	Effets visés (quantitatif et qualitatif)	Par qui/avec qui	Calendrier
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarches auprès des instances décisionnelles de l'université pour porter les revendications des parents-étudiants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>des services;</li> <li>- Prise de conscience de la communauté universitaire de la présence des parents-étudiants et de leurs besoins spécifiques;</li> <li>- Prise de conscience du caractère inadapté du milieu universitaire aux besoins spécifiques des parents-étudiants en matière d'articulation famille-études-travail;</li> <li>- Politisation des enjeux touchant les parents-étudiants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>partenariats pour les activités et/ou à qui nous adressons nos demandes et nos revendications.</li> </ul>	
<p>Entretien nos partenariats actuels avec la communauté universitaire, nos organismes partenaires et les autres associations de parents-étudiants au Québec et en tisser de nouveaux (l'APETUL a tissé des partenariats durables auprès des associations étudiantes générales – Confédération des associations d'étudiantes et d'étudiants de l'Université Laval (CADEUL) [1<sup>e</sup> cycle] et Association des étudiantes et étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS) [2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles] – ainsi qu'auprès de plusieurs associations étudiantes facultaires lors de travaux sur des projets communs notamment la</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite des projets communs (par exemple : démarches de l'AELIÉS auprès de l'université pour porter les enjeux des parents-étudiants; démarches de la CADEUL pour obtenir une assurance collective santé et dentaire);</li> <li>- Lors de chaque renouvellement des comités exécutifs, faire des démarches de présentation auprès des nouveaux exécutants et nouvelles exécutantes;</li> <li>- Diffusion/partage de nos documents concernant nos revendications;</li> <li>- Liste des courriels des associations de parents-étudiants du Québec pour le partage d'information et la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du rapport de force auprès de l'université;</li> <li>- Augmentation de la crédibilité de notre association;</li> <li>- Alliances susceptibles de faire connaître des gains aux parents-étudiants;</li> <li>- Augmentation des partenariats financiers;</li> <li>- Augmentation des ressources disponibles pour l'association (local par la CADEUL, ressource humaine pour la recherche de financement par l'AELIÉS, aide ponctuelle de certain-e-s exécutant-e-s d'association, etc.)</li> <li>- Faire connaître l'association, son histoire, ses projets en cours et ses revendications; assurer une continuité dans les projets; éviter des pertes de mémoire de partenariats passés; renforcer notre crédibilité;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La personne au poste de permanence;</li> <li>Les membres du CA;</li> <li>La personne chargée de projet pour la recherche de financement;</li> <li>La personne employée durant les été;</li> <li>avec les membres exécutants ou administrateurs des associations partenaires (associations étudiantes générales, associations étudiantes facultaires, organismes communautaires famille à Québec, associations de parents-étudiants dans d'autres établissements d'enseignement postsecondaire, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En continu</li> <li>S'être fait connaître d'une dizaine d'associations étudiantes facultaires supplémentaires d'ici avril 2017;</li> <li>Avoir créé un regroupement d'association de parents-étudiants du Québec d'ici l'automne 2018.</li> </ul>

Objectifs spécifiques	Moyens/Actions	Effets visés (quantitatif et qualitatif)	Par qui/avec qui	Calendrier
halte-garderie et le Sommet sur l'enseignement supérieur).	mobilisation collective lors de moments ponctuels (projet de créer un regroupement afin de faire front commun devant le gouvernement provincial dont la politique familiale exclue les parents-étudiants); - Démarches de sollicitation pour des partenariats.	- Luttons communes; - Augmentation de la visibilité de l'association et du potentiel de mobilisation/recrutement des parents-étudiants.		
Obtenir des partenariats financiers durables (récurrents) afin d'assurer un fonctionnement de base stable et satisfaisant.	- Démarches de recherche de financements récurrents (programmes gouvernementaux, Centraide, Direction des services aux étudiants de l'Université Laval); - Octroi d'une partie du financement de la subvention Béati pour un contrat de recherche de financement de 192 heures la première année et de 480 heures les suivantes; - Attribution d'environ 10% de la tâche hebdomadaire de la personne au poste de permanence pour la reddition de compte et certaines tâches reliées à la recherche de financement (équivalent à environ 3 h par semaine); - Embauche d'un-e étudiant-e pour l'été avec un mandat	- Répondre aux demandes immédiates des membres; - Assurer le fonctionnement de base de l'association; - Assurer le dynamisme de l'association et la participation active des parents-étudiants; - Maintenir la mobilisation; - Dégager les membres du CA des tâches associées au fonctionnement de base de l'association pour leur permettre d'avancer les dossiers de fond de l'APETUL et ainsi obtenir des gains significatifs pour les parents-étudiants (une politique familiale intégrée aux règlements de l'université, par exemple); - Assurer la pérennité et la stabilité de l'association.	La chargée de projet pour la recherche de financement (actuellement Annie-Pierre Bélanger); La personne employée durant les étés; Le CA pour certaines représentations auprès des partenaires, pour la relecture et l'approbation de documents et pour la supervision; La personne en poste de permanence pour certaines tâches administratives (reddition de compte notamment); Les parents-étudiants mobilisés; avec nos associations et organismes partenaires.	Recherche depuis septembre 2015 jusqu'à l'obtention au plus tard à l'hiver 2018 pour assurer une continuité dans les services avant la fin de la subvention de Béati.

Objectifs spécifiques	Moyens/Actions	Effets visés (quantitatif et qualitatif)	Par qui/avec qui	Calendrier
	de recherche de financement (moitié de son mandat).			
Devenir un interlocuteur crédible en matière d'articulation famille-études-travail auprès de l'université, des membres de la communauté universitaire et du public.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarches des comités de travail auprès de l'équipe de direction de l'Université Laval (recteur et vices-recteurs / vices-rectrices);</li> <li>- Force et représentativité des membres de l'APETUL;</li> <li>- Rédaction d'un mémoire sur le contenu d'une politique familiale souple et encadrante;</li> <li>- Rédaction d'un mémoire sur les besoins des parents-étudiants, les discriminations qu'ils vivent dans le système universitaire actuel et les recommandations de l'APETUL concernant les aménagements structurels susceptibles d'améliorer de manière significative les conditions de vie et d'études des parents-étudiants;</li> <li>- Intervenir davantage dans l'espace public, politique et médiatique lorsqu'il est question des enjeux touchant les parents-étudiants et l'articulation famille-études-travail;</li> <li>- Utiliser des moyens pour faire pression sur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître les revendications des parents-étudiants auprès des membres de l'équipe de direction et, plus largement, du public;</li> <li>- Tisser au moins un partenariat avec un vice-recteur ou une vice-rectrice sensible à notre cause;</li> <li>- Atteindre une représentation de 10% du minimum estimé de parents-étudiants (600 membres parents-étudiants);</li> <li>- Obtenir la participation à au moins une consultation ou une instance décisionnelle;</li> <li>- Obtenir, à moyen terme, des aménagements significatifs en matière d'articulation famille-études-travail;</li> <li>- Tisser un partenariat financier dans notre projet avec l'université (la Direction des services aux étudiants[DES]);</li> <li>- Amoindrir les discriminations vécues par les parents-étudiants.</li> </ul>	<p>Mobilisation active du CA; La personne en poste de permanence pour assurer certains suivis, rédiger ou relire des documents; Les parents-étudiants mobilisés activement; nos associations et organismes partenaires (en particulier l'AELIÉS et éventuellement la CADEUL); avec les membres de l'équipe de direction de l'Université Laval ainsi que la Direction des services aux étudiants.</p>	<p>À partir de l'hiver 2017 À atteindre en septembre 2018, soit à l'échéance du projet avec la Fondation Nous voulons un changement significatif dans l'état des discriminations actuelles vécues par les parents-étudiants d'ici septembre 2018; c'est-à-dire que nous voulons que l'Université ait entamé une démarche active de réflexion sur l'instauration d'une politique familiale (d'aménagements structurels) à l'Université Laval.</p>

Objectifs spécifiques	Moyens/Actions	Effets visés (quantitatif et qualitatif)	Par qui/avec qui	Calendrier
	l'Université (opinion publique, manifestation, campagne de lettres d'appui, etc.); - Utiliser les réseaux sociaux.			
Conserver notre autonomie comme association de parents-étudiants et poursuivre notre mission.	- Le projet actuel (plutôt que de faire du lobbying auprès de l'université pour qu'elle offre un service apolitique qui ne répondrait qu'aux besoins immédiats sans proposer de changements structurels au milieu universitaire); - Permettre à nos partenaires de siéger sur le CA seulement si un de leur membre correspond aux critères prévus par la Charte (être parents-étudiants).	- Tous les effets nommés précédemment; - Mettre en évidence les discriminations vécues par les parents-étudiants; - Lutter contre les inégalités sociales; - Favoriser l'égalité entre les sexes; - Politiser les enjeux (passer de la notion de « choix individuel » à la notion d'enjeux collectifs liés à des discriminations structurelles).	Les membres du CA; Les parents-étudiants; La personne au poste de permanence; La chargée de projet pour la recherche de financement; La personne-ressource (membre émérite) de l'APETUL; Tout autre partenaire susceptible de nous aider dans notre mission.	En continu.